

Compiègne, le 23 août 2016

Procédure de rechargement de la carte de self par internet

Lors de la première utilisation, votre carte de self doit impérativement être rechargée à la borne située à l'entrée du restaurant du personnel (site de Mercières).

Vous pourrez ensuite procéder au rechargement par internet :

- saisir l'adresse suivante : www.restocb.fr (site et rechargements sécurisés)
- Indiquer le code site : chicn
- Indiquer comme identifiant le numéro de votre carte de self (situé au dos de celle-ci)
- Indiquer comme mot de passe votre numéro de carte self (comme pour votre identifiant)
- Cliquer sur « Ouvrir une session »
- Dès votre première connexion nous vous invitons à modifier votre mot de passe grâce au bouton prévu à cet effet.